

GEF/C.41/03 7 octobre 2011

Réunion du Conseil du FEM 8-10 novembre 2011 Washington

Point 5 de l'ordre du jour

Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/C.41/03 intitulé *Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales*, le Conseil se félicite du rapport et charge le réseau du FEM de continuer à travailler avec les pays bénéficiaires pour qu'ils tiennent compte de ces directives et des priorités nationales dans leur programmation des ressources et des activités du FEM.

Résumé analytique

Le document à la base du présent résumé rend compte de faits récents intéressant le Conseil du FEM intervenus dans le cadre des conventions multilatérales sur l'environnement, à savoir la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (Convention de Stockholm), et le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Protocole de Montréal). Il présente également des informations sur les relations du Secrétariat du FEM avec les instances d'autres conventions et institutions internationales.

Les points saillants du document sont les suivants :

- a) État d'avancement de la préparation et de la présentation au Secrétariat de la CDB des quatrièmes rapports nationaux sur la diversité biologique. Bref compte rendu des activités menées conjointement avec le Secrétariat de la CDB, dont concours apportés aux pays pour réviser les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et mettre en application des décisions de la dixième Conférence des parties.
- b) Synthèse du rapport soumis à la dixième Conférence des parties à la CNULD comprenant des informations détaillées sur l'aide financière accordée aux pays, y compris pour l'exécution d'activités habilitantes. Bref compte rendu des activités menées conjointement avec le Secrétariat de la CNULD, dont préparation d'une nouvelle publication.
- c) Rapport annuel à la Conférence des parties à la CCNUCC (dix-septième session) comprenant une section consacrée au travail du FEM en Afrique, notamment les projets et activités financés, et les résultats obtenus. État d'avancement des communications nationales présentées, et bref compte rendu de la participation et de la contribution du Secrétariat à des réunions, dont appui technique et services-conseil au Comité de transition du Fonds vert pour le climat.
- d) Suite donnée aux directives de la cinquième Conférence des parties à la Convention de Stockholm, nouvelles ratifications de cet instrument et rapports présentés par le FEM. Bref compte rendu de la cinquième réunion de la Conférence des parties, et de la participation et des contributions du Secrétariat du FEM à cette manifestation et à d'autres réunions.
- e) Bref compte rendu de la soixante-quatrième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal, accompagné de précisions sur les contributions du Secrétariat du FEM.
- f) Bref compte rendu de la participation du Secrétariat à des manifestations dans le domaine des eaux internationales et rappel de l'actualité dans ce secteur. Compte rendu succinct des réunions organisées par la Division des affaires maritimes et du droit de la mer des

Nations Unies sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, dont précisions sur les contributions du Secrétariat à ces réunions et synthèse des travaux et des résolutions adoptées. Faits marquants de la Semaine mondiale de l'eau.

- g) Faits marquants des quatorzième et quinzième réunions du Conseil du Fonds pour l'adaptation tenues pendant la période considérée. Synthèse des décisions prises, des projets approuvés et d'autres décisions en rapport avec les opérations du Conseil du Fonds pour l'adaptation.
- h) Bref compte rendu de la participation à des manifestations organisées par le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et le Partenariat de collaboration sur les forêts (CPF).